www.epl-limoges-nord87.fr

GRAINE D'AVENIR
Formation pour adultes

BREVET PROFESSIONNEL
Responsable d'Entreprise Agricole

Diplôme de niveau 4 du Ministère de l'Agriculture

9 à 24 mois | Sessions régulières | CFPPA Site des Vaseix
CFPPA Site de Bellac

OBJECTIFS

Piloter une entreprise agricole en vue d'une installation en agriculture ou d'un emploi qualifié au sein d'une structure agricole

COMPÉTENCES

Au terme de la formation, l'apprenant sera capable de :

- ➔ Mettre en œuvre des activités de production, de transformation ou de service
- ➔ Utiliser les résultats techniques, économiques et financiers de l'entreprise
- ➔ Analyser la situation d'une entreprise et prendre les décisions adaptées
- ➔ Accéder à un poste à responsabilités au sein d'une structure agricole ou d'un organisme professionnel

PUBLICS

- ➔ Salarié en démarche de reconversion professionnelle
- ➔ Professionnel du secteur agricole souhaitant développer ses compétences
- ➔ Demandeur d'emploi inscrit à Pôle Emploi

PRÉ-REQUIS

➔ <u>Être titulaire d'un CAP Agricole ou d'un diplôme de niveau 3 (BEP)</u>
+ 12 mois d'activité professionnelle en agriculture à temps plein, en continu ou en discontinu (justificatifs à fournir lors de l'inscription)

OU

+ 36 mois d'activité professionnelle tous secteurs confondus

OU

➔ <u>Être titulaire d'un Baccalauréat ou d'un diplôme de niveau 4</u>
+ 12 mois d'activité professionnelle tous secteurs confondus

DÉLAIS D'ACCÈS

Selon résultat de positionnement.

CFPPA Les Vaseix – Bellac
contactez nos secrétaires pédagogiques

Site des Vaseix
Domaine des Vaseix
87430 VERNEUIL-SUR-VIENNE
05 55 48 44 30
cfppa.limoges@educagri.fr

Site de Bellac
7 rue des Rochettes
87300 BELLAC
05 55 60 95 95
cfppa.magnac-bellac@educagri.fr

Région Nouvelle-Aquitaine
UNION EUROPÉENNE Fonds Social Européen
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté Égalité Fraternité

LE BP RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

EN TEMPS PLEIN

Durée
9 mois

Rythme de formation
- ➔ 35h de formation par semaine réparties du lundi au vendredi midi
- ➔ 8 semaines de Mise en Situation Professionnelle

EN TEMPS PARTIEL

Durée
Jusqu'à 24 mois

Rythme de formation
Personnalisé selon le statut (contrat ou période de professionnalisation, parcours à temps partiel…)

Un Accompagnement Individualisé :
- ➔ Accompagnement à la recherche et au montage du dossiers de financement.
- ➔ Individualisation des parcours : suivi en présentiel et/ou en Formation Ouverte A Distance (FOAD) en fonction de vos contraintes et compétences.
- ➔ Accompagnement de chaque stagiaire par un formateur référent.

Une formation professionnelle assurée par des formateurs techniques ainsi que des professionnels de la branche.

Une alternance de phases de formation théorique et pratique pour une meilleure assimilation des savoir-faire : la formation alterne entre période en centre et période en entreprise.

On compte 280 heures de Mise en Situation Professionnelle : 6 semaines en entreprises réparties sur le parcours de formation et 2 semaines sur des ateliers pédagogiques.

Des **temps d'échanges avec des professionnels et des visites sur le terrain** sont régulièrement aménagés. L'accent est mis sur l'interactivité et la pédagogie participative.

Les périodes de stage sont réparties tout au long de la formation afin de permettre à l'apprenant de mieux **appréhender les activités professionnelles en fonction de la saisonnalité du métier.**

La pédagogie de l'alternance est au cœur du BP REA avec la **restitution des vécus et l'utilisation des situations professionnelles.**
Validation des Capacités du référentiel diplôme se déroule au travers par d' entretiens d'explicitations (épreuves orales).

TARIFS ET CHIFFRES CLÉS

Les tarifs, taux de réussite, taux de satisfaction et taux d'insertion sont disponibles sur notre site internet.
Le coût de la formation peut être pris en charge dans le cadre du Programme Régional de Formation de la Région Nouvelle-Aquitaine pour les demandeurs d'emplois inscrits auprès de Pôle Emploi, d'un Congé Personnel de Formation ou d'un contrat de professionnalisation.
Conditions générales de vente disponibles sur www.cfppa.epl-limoges-nord87.fr

RÉMUNÉRATION

Selon le financement de votre formation une rémunération peut vous être attribuée

RÉGION Nouvelle-Aquitaine
UNION EUROPÉENNE Fonds Social Européen
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté Égalité Fraternité

CONTENU DU BP RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE

Le BP Responsable d'Entreprise Agricole se compose de 5 Capacités nationales et de 2 UCAREs régionales :

C1	**SE SITUER EN TANT QUE PROFESSIONNEL**	**50 h**
C11	Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant	
C12	Se positionner dans les différents types d'agriculture, leur histoire, leurs fondements, leur organisation	
C2	**PILOTER LE SYSTÈME DE PRODUCTION**	**76 h**
C21	Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des évènements	
C22	Gérer le travail	
C3	**CONDUIRE LE PROCESSUS DE PRODUCTION DANS L'AGROECOSYSTEME**	**386 h**
C31	Combiner les différentes activités liées aux productions	
C32	Mettre en œuvre les opérations liées à la conduite des productions	
C4	**ASSURER LA GESTION TECHNICO-ECONOMIQUE, FINANCIERE ET ADMINISTRATIVE DE L'ENTREPRISE**	**166 h**
C41	Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économiques et financiers	
C42	Réaliser des choix pour l'entreprise en matière fiscale et juridique	
C5	**VALORISER LES PRODUITS OU SERVICES DE L'ENTREPRISE**	**96 h**
C51	Commercialiser un produit ou un service	
C52	Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif	
C6 et C7	**2 UCARES AU CHOIX (Adaptation régionale à l'emploi)**	**140 h**
	➔ Volailles fermières ➔ Agrotourisme ➔ Semences et plants ➔ Transformation de la viande ➔ Transformation végétale ➔ Elevage ovin secondaire (en Formation Ouverte et à Distance)	
EN TRANSVERSALE Projet d'installation et construction de changements dans le système de production		**35 h**
TOTAL DIPLÔME (Volume horaire évolutif entre les Capacités en fonctions des contraintes techniques)		**949H**

RÉGION Nouvelle-Aquitaine
UNION EUROPÉENNE Fonds Social Européen
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté Égalité Fraternité

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation dispensée en salle et sur les ateliers pédagogiques de l'établissement.

FRAIS PÉDAGOGIQUES

Aucun.

VALIDATION

La validation des Capacités est réalisée sous forme d'évaluations orales. Un rattrapage appelé « Remédiation » est prévu pour chacune des épreuves en cas d'échec. Le jury valide l'obtention de la totalité des modules. Chaque Capacité intégralement obtenue donnera lieu à la délivrance d'un certificat de bloc de compétences inscrit au RNCP.

LE MÉTIER DE RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE

LA CONDUITE D'UN SYSTÈME D'EXPLOITATION AGRICOLE SUPPOSE LA MISE EN ŒUVRE DE DEUX GRANDES CATÉGORIES DE FONCTIONS :

➔ **Des fonctions « entrepreneuriales » transversales à toutes les activités et nécessaires à toutes les catégories d'entreprises agricoles comme :**

- La gestion de l'information
- La communication
- Le pilotage / stratégie d'entreprise
- La gestion économique et financière
- La gestion du travail
- La distribution des produits

➔ **Des fonctions techniques liées aux activités de production comme :**

- La production de biens alimentaires ou non alimentaires

Et après ?

Une fois le BP REA validé, plusieurs options s'ouvrent aux candidats

➔ **Certificat de Spécialisation – Conduite de l'élevage ovin viande**

Spécialisation en élevage ovin pour devenir Technicien ovin ou s'installer en ovin viande avec parfaite maîtrise du système ovin

➔ **Certificat de Spécialisation – Conduite de l'élevage bovin viande**

Spécialisation en élevage bovin pour devenir Technicien bovin ou s'installer en bovin viande avec parfaite maîtrise du système bovin

➔ **Stages de perfectionnement en production**

Complément de formation composé d'UCARE en Centre ou en Formation Ouvertes A Distance (FOAD) ou de stages techniques

CONTACT :
CFPPA Les Vaseix-Bellac
05.55.48.44.30

Région Nouvelle-Aquitaine
UNION EUROPÉENNE Fonds Social Européen
MAJ : 15/06/2022
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté Égalité Fraternité